



Appel à participation des associations, compagnies et artistes amateurs aux spectacles de la saison culturelle « Les Portes du Temps » 2022

Contexte :

Hier postes d'observation et de défense, les châteaux alsaciens et plus largement rhénans apparaissent aujourd'hui à la Collectivité Européenne d'Alsace et ses partenaires transfrontaliers comme un dénominateur patrimonial commun et fédérateur. Avec près de 80 sites visitables en Alsace, les châteaux forts sont aux fondements de l'identité de la Collectivité européenne d'Alsace.

Ces châteaux ont fait l'objet d'une valorisation particulière en 2020-2021 dans le cadre d'une programmation culturelle transfrontalière. Intitulée « Les Portes du Temps » (« Die Tore der Zeit » en allemand), cette programmation repose sur la direction artistique de John Howe (illustrateur et directeur artistique de la trilogie cinématographique du *Seigneur des Anneaux*).

Inspirée des légendes rhénanes et du genre de l'heroïc fantasy, « Les Portes du Temps » propose, en plus d'une websérie (histoire) et d'un jeu de piste (application), des événements culturels en 2022 dans une dizaine de châteaux.

Objet du spectacle :

C'est à ce titre que la Collectivité européenne d'Alsace souhaite valoriser les pratiques artistiques amateurs dans le cadre de sa **programmation de spectacles 2022** et lance un appel à participation aux associations /compagnies / artistes amateurs souhaitant y participer.

L'unique condition à participation est que le contenu du spectacle proposé présente une **thématique fantastique ou heroïc fantasy** (médiéval, légendes, mystiques...). Les **légendes propres à chaque château** (ex : légende d'un puits intarissable, Dame Blanche, deux frères ennemis...) serviront également de sources d'inspiration et d'appui au contenu du spectacle (voir tableau plus bas).

Attendu artistique :

Les associations / compagnies / artistes amateurs pourront répondre à l'appel à participation :

- **soit en proposant un contenu** en lien avec la thématique fantastique ;
- **soit en indiquant son intérêt à participer et être conseillé** par la CeA pour élaborer le contenu.

Ces spectacles pourront **proposer voire mixer plusieurs disciplines** : danse, théâtre, chant, musique, art plastique, contes, cirques... et pourront occasionner des **rencontres** entre plusieurs groupes amateurs.

En fonction de la situation sanitaire, la CeA pourra exiger des artistes amateurs le respect des conditions sanitaires en rigueur.

Dates, châteaux et légendes :

Un château différent est programmé par week-end du 1^{er} mai au 10 juillet 2022. Les spectacles d'ouverture et de fermeture sont réalisés avec des artistes professionnels. La programmation s'ouvre le 1^{er} mai avec l'opération alsacienne « Tous aux châteaux » (opération d'animations gratuites dans les châteaux) et se clôture le 10 juillet.

Dates	Châteaux	Commune	Thématique de la légende
7-8/05
14/05 (15/05 en cas de mauvais temps)	Lichtenberg	Lichtenberg	Fratrie, famille

22/05	Hohlandsbourg	Wintzenheim	Chasse, animaux
28-29/05
6/06	Haut-Barr (en attente de confirmation)	Saverne	Pont, malédiction
11/06 (12/06 en cas de mauvais temps)	Engelbourg	Thann	Sorcellerie, magie
18/06 (19/06 en cas de mauvais temps)	Fleckenstein	Lembach	Eau, source
25/06 (26/06 en cas de mauvais temps)	Kaysersberg	Kaysersberg-Vignoble	Géants

En attente de dates pour le château du Spesbourg (Andlau)

Aide financière :

La CeA prend en charge les frais liés à la manifestation à hauteur maximum de 1 500 euros TTC, cela peut comprendre les frais :

- de déplacements pour les artistes et leurs encadrants ;
- de restauration pour les artistes et leurs encadrants ;
- liés à un cachet d'intervenant professionnel ;
- les autres sur justificatifs hors fonctionnement habituel de la structure artistique amateur ou spécifique à la création du spectacle (partitions, costumes, sonorisation...).

L'accompagnement financier doit prendre la forme d'une prestation avec devis et facture. Les structures artistiques amateurs devront présenter un RIB à l'adresse de la structure et un numéro SIRET.

Rôle de la CeA :

En fonction du nombre de réponses, la CeA se réserve le droit de sélectionner selon critères (respect de la thématique, durée, répartition des coûts, présentation artistique et technique, bonus si bilingue), voire d'adapter avec l'association / compagnie / artistes amateurs les propositions en fonction des lieux d'implantation pouvant les accueillir.

Certains spectacles auront lieux dans des châteaux allemands, avec une programmation préparée par l'administration allemande. Ces châteaux ne sont pas connus à ce jour. Toutefois, des échanges artistiques peuvent être envisagés sur demande des structures artistiques amateurs.

Enfin, un prestataire professionnel mandaté par la CeA sera chargé d'introduire les spectacles afin de créer du lien entre l'histoire des « Portes du Temps » et les spectacles créés et produits par les artistes amateurs.

Comment répondre ?

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Hélène LOEUILLE, Chargée de mission « Les Portes du Temps » (CeA)
helene.loeuille@alsace.eu ou au 06 28 58 27 90

Pour répondre à l'appel à participation, veuillez retourner le formulaire ci-dessous à helene.loeuille@alsace.eu. Les retours pour participation sont attendus **avant le lundi 17 janvier 2022**.

Réunion d'informations :

La CeA propose une réunion d'informations le **mardi 4 janvier de 17h à 18h** pour un échange sur le contenu de cet appel à participation (voir lien TEAMS dans le mail).

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PARTICIPATION

Les Portes du Temps – 2022

Nom du groupe / artiste amateur :

.....

Portage administratif :

.....

Coordonnées de la structure artistique amateur :

.....

.....

Nom et coordonnées de la personne référente :

.....

.....

Discipline artistique proposée (danse, théâtre, musique, cirque, art plastique...) :

.....

Préférez-vous intervenir en journée ou en soirée ? Journée Soirée Indifférent

Dans quel château souhaiteriez-vous participer ?

.....

Sinon, avez-vous une préférence par rapport à une date dont le château n'est pas encore connu ?

.....

Souhaiteriez-vous vous produire dans un château en Allemagne ? oui non

Avez-vous une proposition artistique pour la manifestation ? Si oui, laquelle ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A combien de temps estimez-vous votre proposition artistique ?

.....

Quels sont les besoins techniques à prévoir pour la réalisation de votre spectacle (pris en charge par votre structure et/ou à prévoir par la CeA) ?

.....

.....

.....

.....

A combien estimez-vous le coût de votre projet artistique selon les critères proposés (déplacement, restauration, encadrant, autres...) ?

.....

.....